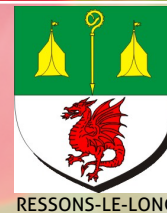


Face au changement climatique, pourquoi et comment préserver la biodiversité dans nos espaces publics et dans nos jardins ?

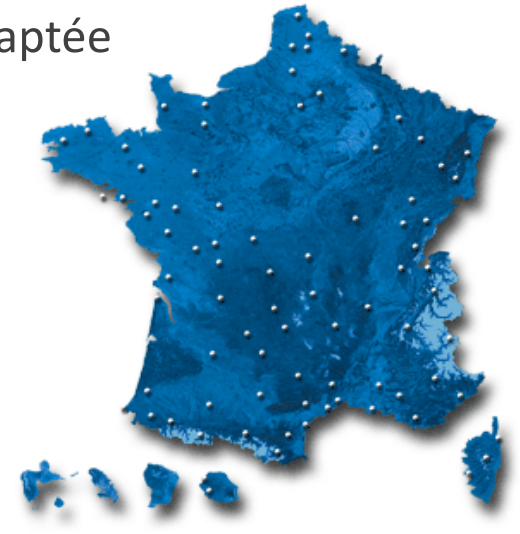
Mardinale du 11 avril 2023

Camille Gosse - CPIE des Pays de l'Aisne

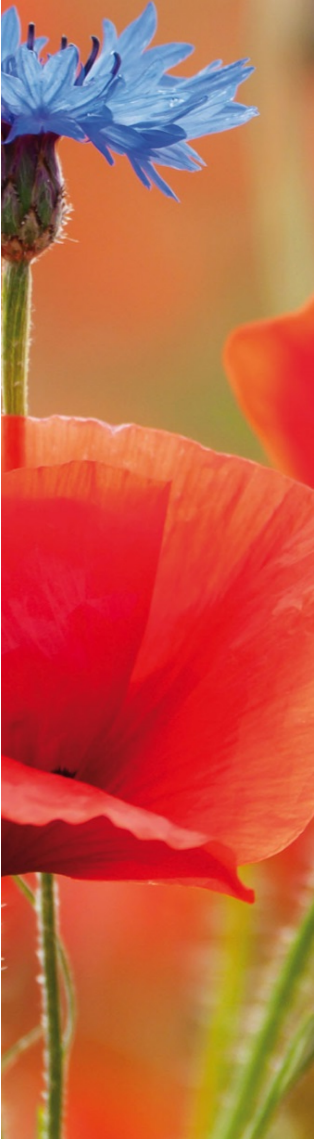


Les CPIE en France

- Associations labellisées et organisées en réseau, coordonnées par : l'Union Nationale des CPIE, reconnue d'utilité publique
- 3 Axes principaux :
 - ▶ **CHERCHER**, en offrant des services d'études à caractère écologique, de conseil et d'expertise,
 - ▶ **DEVELOPPER**, en agissant concrètement avec les acteurs locaux pour préserver et valoriser les ressources du territoire,
 - ▶ **TRANSMETTRE**, par une pédagogie active adaptée à chaque public, dans une démarche à la fois scientifique, sensible et culturelle.
- 80 CPIE



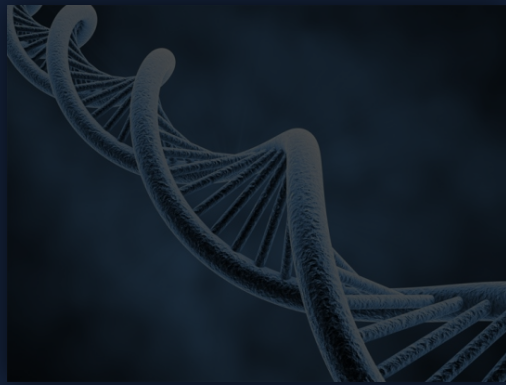
Biodiversité : définition



- Qu'est-ce que la biodiversité ?
- Pourquoi la préserver ?

Biodiversité : définition

Diversité génétique



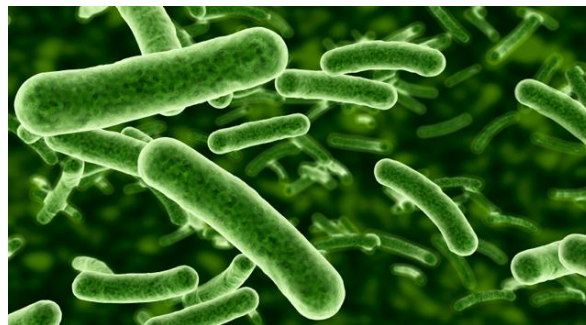
Diversité des espèces



Diversité des écosystèmes



Biodiversité : définition

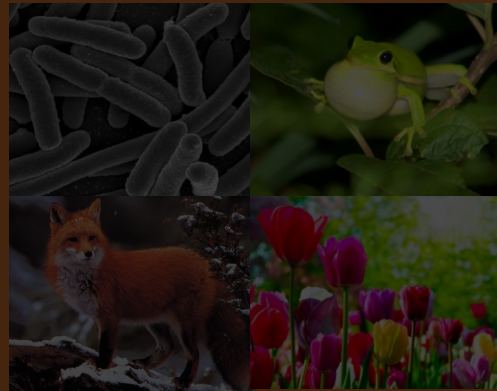


Biodiversité : définition

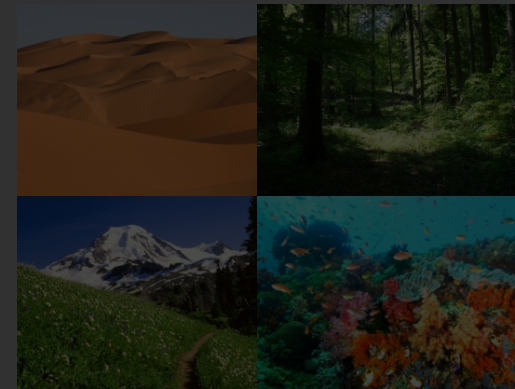
Diversité génétique



Diversité des espèces



Diversité des écosystèmes

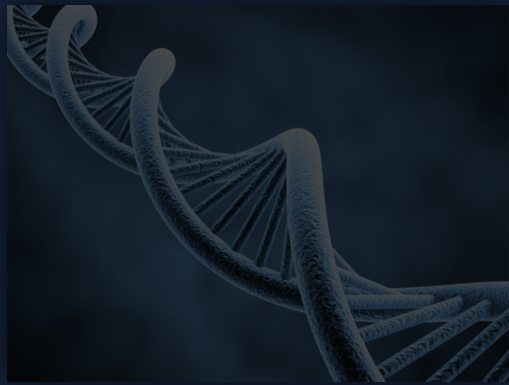


Biodiversité : définition

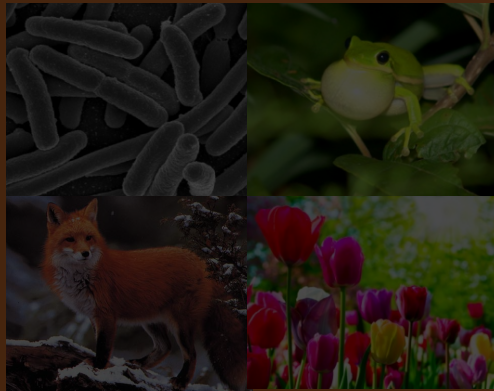


Biodiversité : définition

Diversité génétique



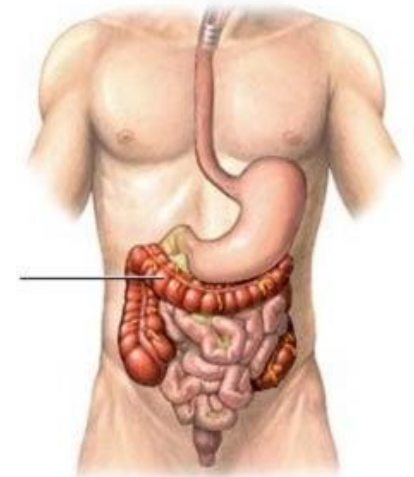
Diversité des espèces



Diversité des écosystèmes



Biodiversité : définition



L'état de la biodiversité en France

France = un pays majeur dans le monde en terme de biodiversité

*4 domaines biogéographiques en métropole : **atlantique, continental, méditerranéen et alpin**, et une grande richesse naturelle en outre-mer...*

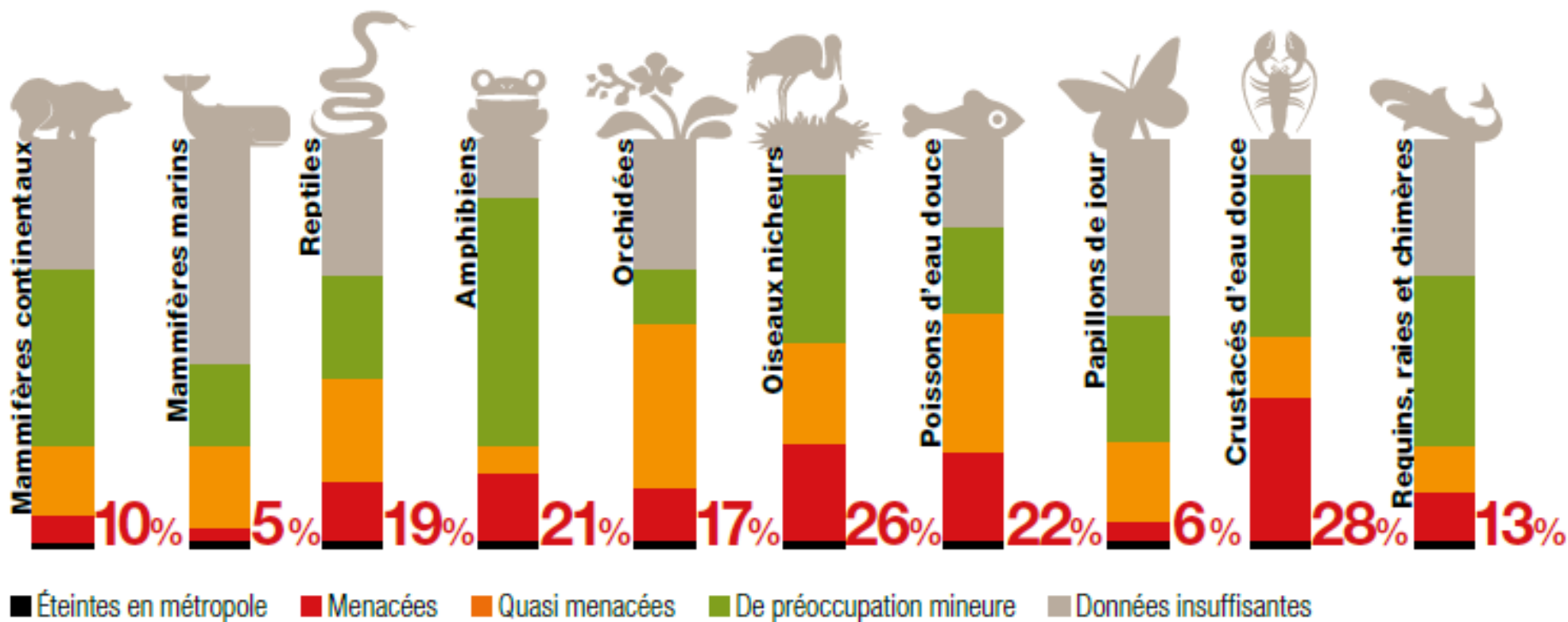


- ✓ 1^{er} rang en Europe pour :
 - les amphibiens (38 espèces)
 - les oiseaux (357 espèces, dont 280 nicheurs)
 - les mammifères (120 espèces)
- ✓ 40 % des espèces européennes de flore
- ✓ 2^{ème} domaine maritime du monde

Biodiversité : constat

LISTE ROUGE DES ESPÈCES MENACÉES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Données en %.

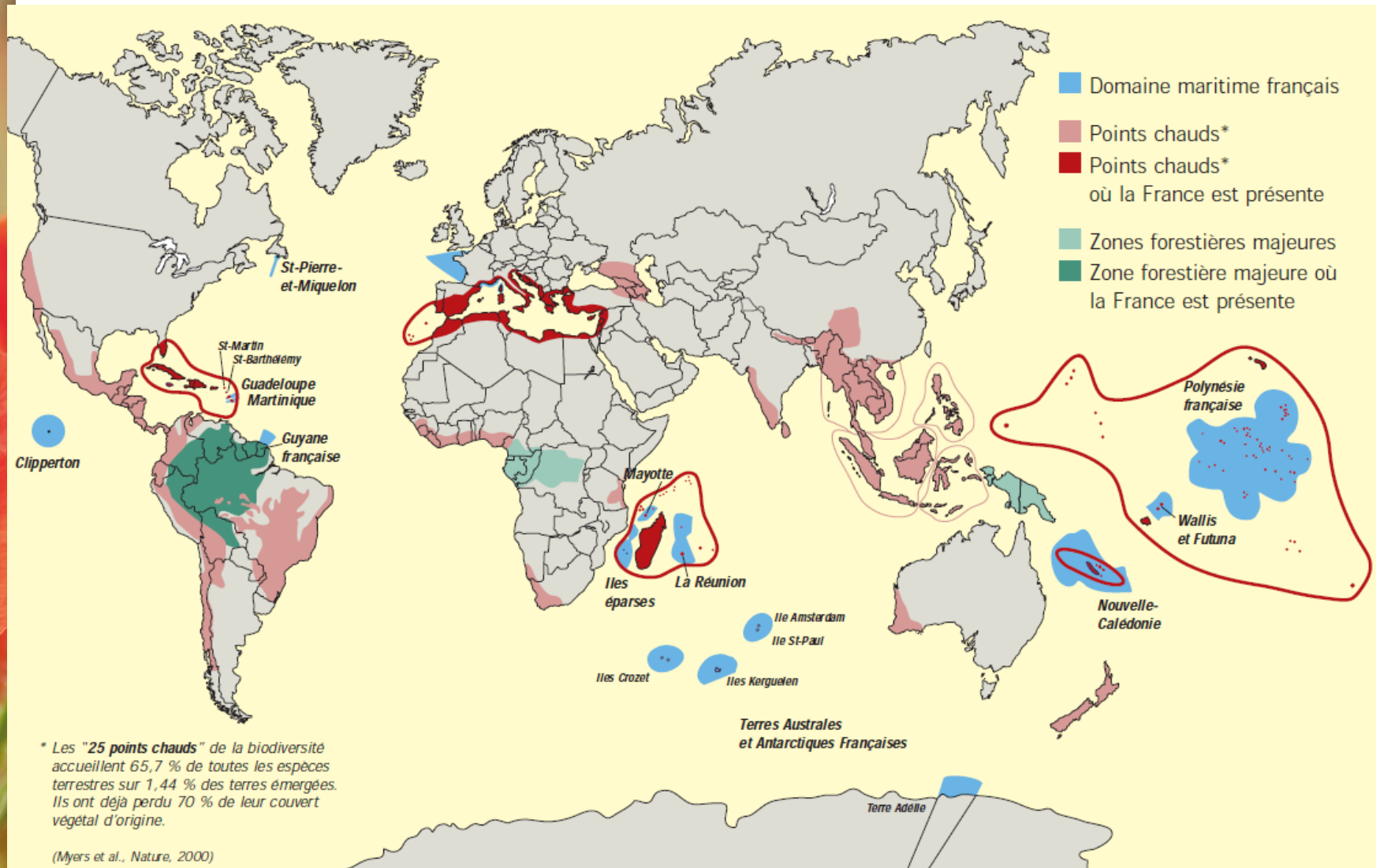


Source : Comité français de l'UICN-MNHN, 2013

Fin 2013, **20%** de l'ensemble des espèces évaluées sont considérées comme menacées. Certaines espèces, comme le phoque moine, ont totalement disparu.

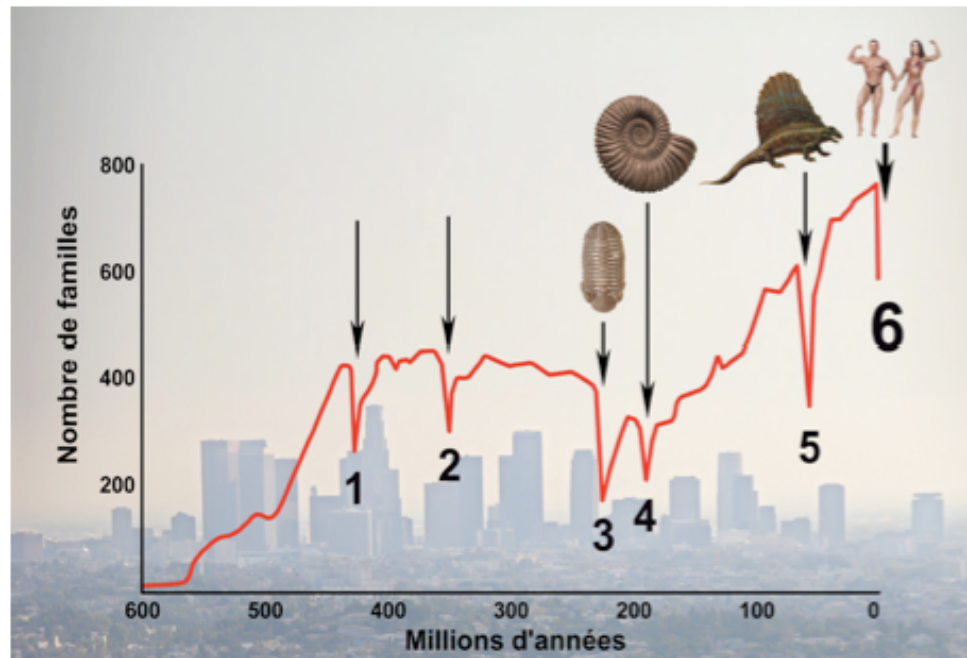
L'état de la biodiversité en France

France = 8^{ème} rang des pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées : 756
France = seul pays présent dans 5 des 25 points chauds de la biodiversité



Biodiversité : constat

- Rythme des extinctions d'espèces sans précédent : 100 à 1000 fois supérieur au rythme naturel !
- Estimation : -30% des espèces en 2050 au rythme actuel
- Une 6^{ème} crise biologique ?

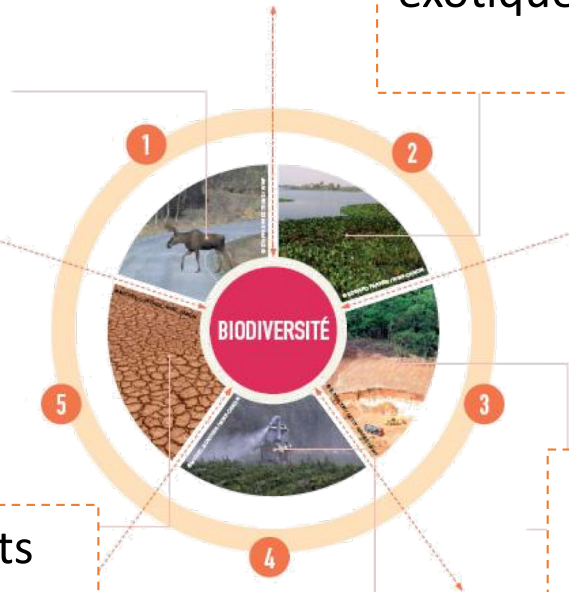


Biodiversité : constat

Perte, dégradation et fragmentation des habitats et des populations



Introduction d'espèces exotiques envahissantes



Surexploitation des ressources



Changements climatiques



Pollutions chimiques, physiques et biologiques

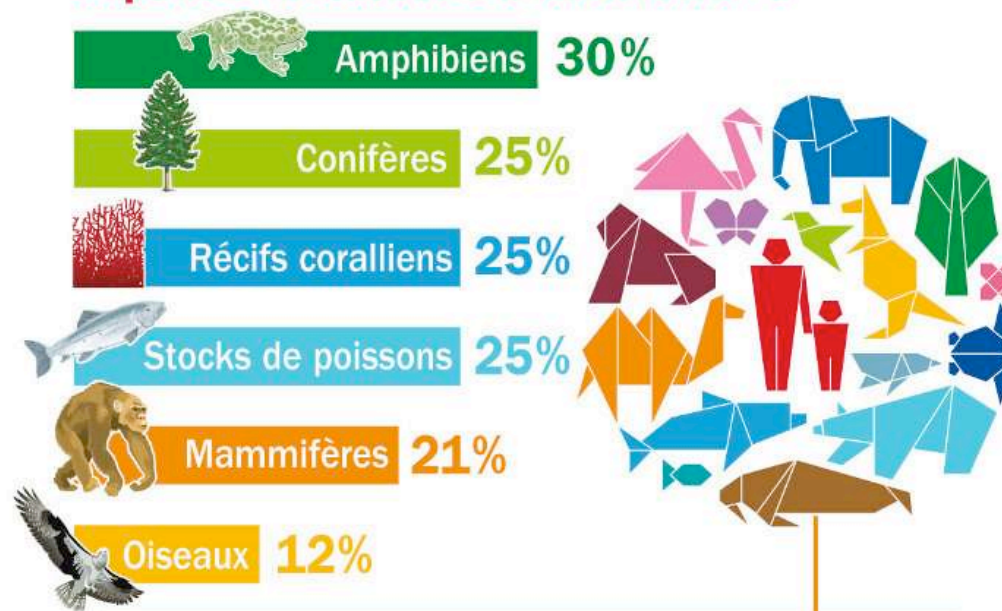


Biodiversité : constat

- Changement climatique pourrait devenir la principale cause de disparition des espèces d'ici la fin du 21^{ème} siècle
- En Europe : 1/5^{ème} des habitats et 12% des espèces sont menacés par le changement climatique

La biodiversité mondiale en danger

Espèces menacées d'extinction :



Biodiversité : Pourquoi la préserver ?



Biodiversité : Pourquoi la préserver ?

- La biodiversité, en plus d'être un patrimoine mondial, est nécessaire au maintien de l'Humanité
- Elle nous fournit des biens au quotidien = production



- Elle nous rend des services irremplaçables = services écosystémiques

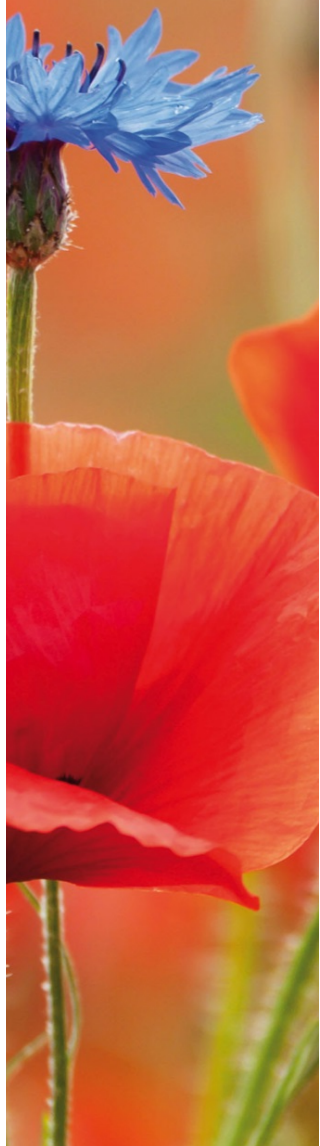


Comment préserver la biodiversité ?

Communes et particuliers, chacun peut agir à son échelle au quotidien :

- En adaptant les méthodes d'entretien et de gestion des espaces verts et des jardins,
- En évitant les pollutions (préservation de l'eau,...),
- En préservant, en restaurant ou en créant des zones refuges pour la faune et la flore (restaurer les continuités écologiques, mieux gérer/utiliser les eaux pluviales...).

En France, les jardins couvrent plus d'1 million d'ha = superficie 4 fois supérieure à celle des réserves naturelles !



Notion de corridors écologiques



PAYS DE L' AISNE

Les corridors écologiques = types de milieux (haie, rivière, bande enherbée...) qui relient des réservoirs de biodiversité (biotopes = habitats = par exemple mares, étangs,...), permettant aux espèces (faune et flore) de se déplacer et d'accomplir leur cycle de vie



La Trame verte et bleue = l'ensemble du réseau formé par tous les corridors écologiques d'un territoire



Aménagements bien pensés = corridors préservés !

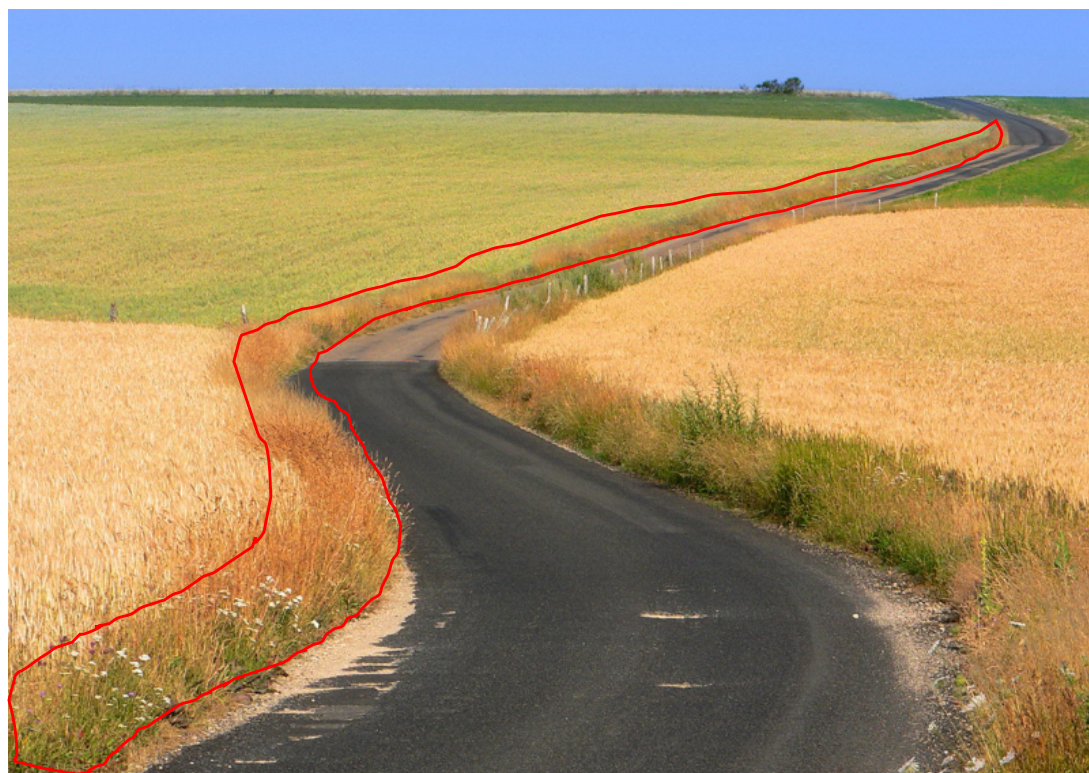
Notion de corridors écologiques



PAYS DE L' AISNE

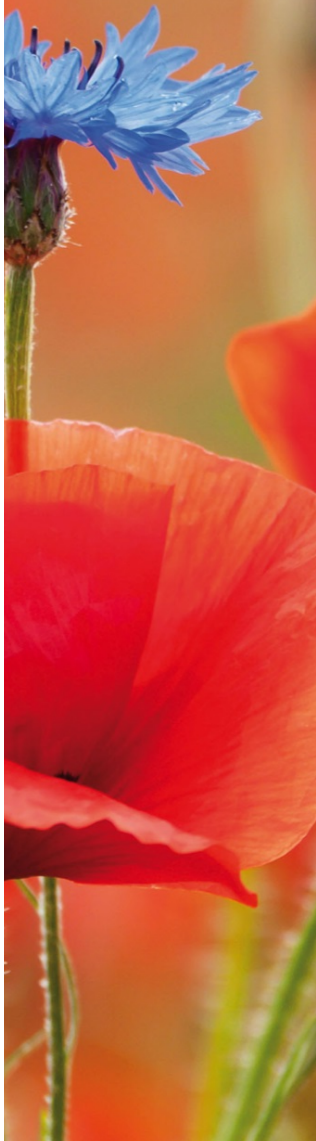
Intérêts écologiques des linéaires types bords de voiries et chemins :

- Des espaces refuges pour la faune et la flore
- Des couloirs de déplacement = corridors
- Préservent la nature ordinaire mais pas que...



Notion de corridors écologiques

La biodiversité des bords de voiries et chemins... Pas si ordinaire que ça !



Demi-deuil



Argus vert



Ophrys abeille

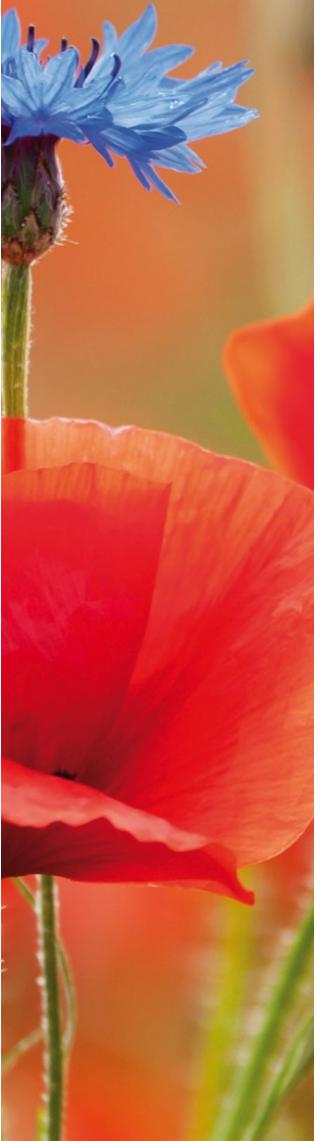


Orchis mâle



Favoriser la biodiversité

Adapter les méthodes d'entretien et de gestion



Favoriser la biodiversité

La tonte basse :

- Fragilise la gazon
- Favorise la prolifération des mousses, des pissenlits...

La tonte haute :

- Renforce l'enracinement et la résistance à la sécheresse
- Maintien une couverture s'opposant à la germination de plantes « indésirables »



Favoriser la biodiversité

Adapter la hauteur et la fréquence de coupe à l'usage des différents espaces

Espaces très fréquentés



Espaces peu fréquentés



Terrain de sport



Gazon périurbain



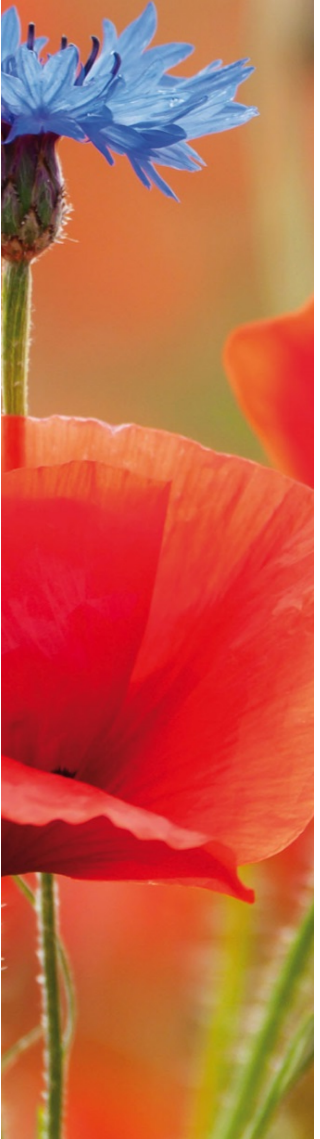
Fauche annuelle



Fauche tous les 2 ans

Favoriser la biodiversité

Préserver/Restaurer/Créer des zones refuges



Gestion durable des eaux pluviales = préservation de la biodiversité

La mare = intérêts multiples



PAYS DE L' AISNE

Gestion durable des eaux pluviales = préservation de la biodiversité

La mare : réalisation

- Forme ?
- Profondeur ?
- Profil ?

Façonner un milieu accueillant

Quelques précautions simples permettront de favoriser la vie dans votre mare :

Diversifiez les profondeurs :

des zones de hauts-fonds qui se réchauffent rapidement et des zones profondes (> 80 cm) qui restent à l'abri du gel en hiver.

Préférez des contours sinueux

à des formes trop rectilignes, pour augmenter la surface de berges, zones importantes pour les plantes et les animaux.

Préférez les pentes douces

pour ne pas piéger les animaux dans l'eau (noyade) et favoriser l'installation d'une plus grande diversité de plantes.

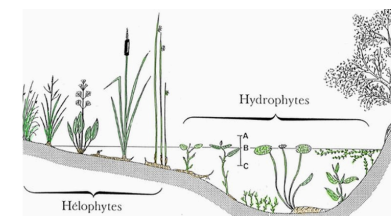


Gestion durable des eaux pluviales = préservation de la biodiversité

La mare : réalisation



- Végétalisation avec des héliophytes ou des hydrophytes locaux
- Attention aux plantes exotiques envahissantes !



Gestion durable des eaux pluviales = préservation de la biodiversité

La mare : quel entretien ?

- Privilégier les interventions douces régulières = moins traumatisantes
- Curage léger
- Fauche / élimination de végétaux « invasifs »
- Période : octobre à février
- Si retrait de vase ou de végétaux, laisser « poser » quelques jours sur la berge
- Ne pas empoissonner



Gestion durable des eaux pluviales = préservation de la biodiversité

Les noues, fossés, bords de voiries...

- Intérêt : notamment entomologique
- Si semis : importance du choix des semences...
- ... ou colonisation naturelle !
- Attention aux PEE !
- Importance du type de gestion



Gestion durable des eaux pluviales = préservation de la biodiversité

Les noues, fossés, bords de voiries...

Gestion adaptée = biodiversité optimisée!

- Privilégier une fauche « tardive »
- Privilégier une exportation du produit de fauche si possible



Gestion durable des eaux pluviales = préservation de la biodiversité

Les noues, fossés, bords de voiries...

Gestion adaptée = biodiversité optimisée!



- Structures végétales variées = plus grande diversité spécifique



Favoriser la biodiversité

Maintenir ou planter des haies

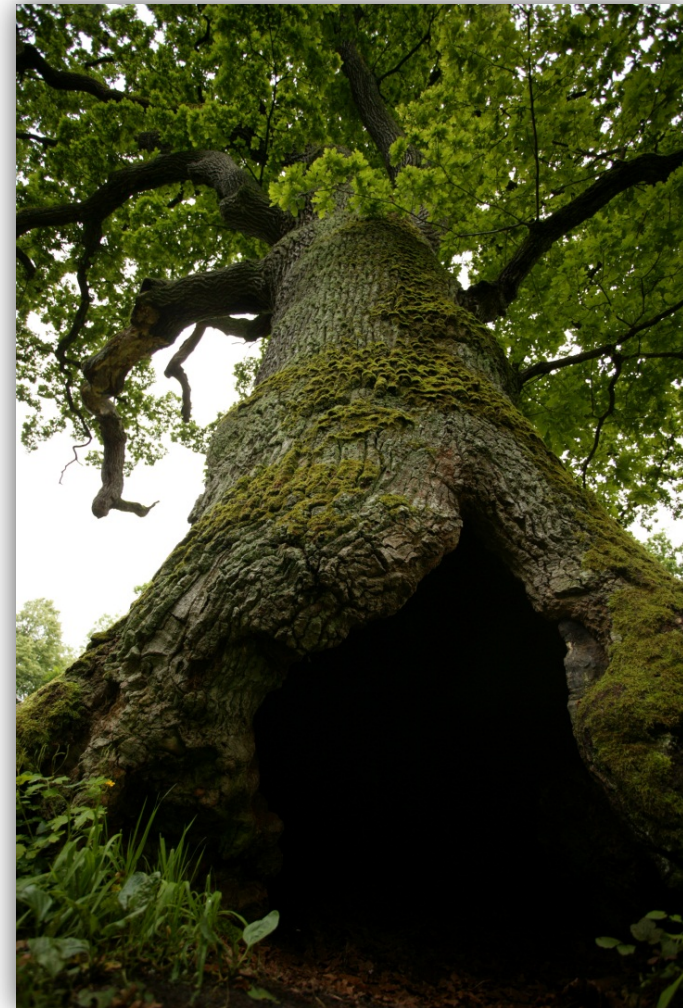
- Constitue une **ressource en nourriture** (baies, fruits, champignons..., en bois (bois de chauffage ...) et **en amendement organique potentiel** (BRF, feuilles, écorces),
- Un important **intérêt agronomique** : limite l'érosion des sols, le lessivage, recycle les éléments fertilisants, favorise l'infiltration de l'eau,
- Crée un **effet brise-vent**,
- accueille les **prédateurs de nombreux ravageurs**,
- A un effet de **régulation climatique**,
- Valorisent l'espace vert ou le jardin par leur **aspect esthétique** (feuillages, fleurs et fruits)...

Avec des essences locales et adaptées au contexte !



Favoriser la biodiversité

Maintenir des arbres à cavités
Et du bois mort...

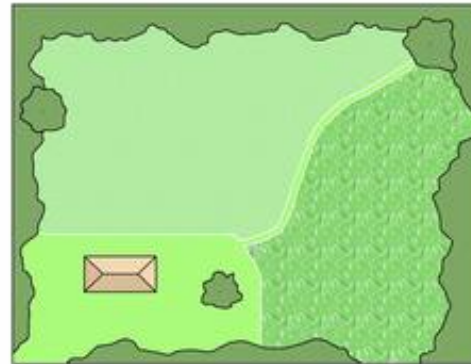


Favoriser la biodiversité

Les prairies fleuries



Créer des allées



Echelonner les tontes



Préférer des essences locales

Favoriser la biodiversité

Installer des refuges artificiels



TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE en Hauts-de-France

Un projet de Territoire qui s'appuie sur des solutions fondées sur la Nature

Présentation Territoires engagés pour la nature





« ENGAGÉS pour la NATURE » C'est quoi?

Une initiative portée par l'Office français de la biodiversité à destination des collectivités, des entreprises et des autres acteurs pour :

- 1 **FAIRE ÉMERGER** des engagements volontaires pour la biodiversité
- 2 **RECONNAÎTRE** les plans d'action et leur donner de la visibilité
- 3 **ANIMER** des communauté d'acteurs et de pratiques à travers le club des engagés

Se décline pour : les entreprises, les collectivités territoriales et les partenaires



Animation régionalisée



Coordination « Territoires Engagés pour la Nature » en Hauts-de-France

Dispositif piloté par le collectif régional TEN :



Animation régionale :



UNION RÉGIONALE
HAUTS DE FRANCE



OBJECTIFS ET CIBLES

« Ce qui est attendu »

La reconnaissance TEN s'adresse à toutes les collectivités,
quels que soient leur taille, leurs moyens, les actions déjà réalisées (ou pas).
La reconnaissance TEN ne s'adresse pas uniquement aux plus convaincus!

Faire **émerger, reconnaître et valoriser** des projets de territoire en faveur de la biodiversité.



Mobiliser et accompagner les collectivités à agir.



Faire rentrer les collectivités dans une **démarche d'amélioration continue** avec un plan d'action à mettre en œuvre sous 3 ans.

5 objectifs



Favoriser une **approche transversale** de la prise en compte de la biodiversité.

Favoriser l'émergence de **partenariats**.



POURQUOI ÊTRE RECONNU « Territoires engagés pour la nature »

POUR UNE COLLECTIVITÉ, S'INSCRIRE DANS « TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE » PERMET :



- **d'être accompagnée pour formaliser un programme d'actions** réaliste et concret qui intègre les enjeux locaux, régionaux et nationaux (*Appui à la réflexion sur la définition du projet, Accompagnement à l'élaboration du dossier de candidature*);
- de **faciliter la formalisation de plans de financements**. *La candidature au dispositif ne conditionne pas l'octroi de financements. Pour autant, les principaux financeurs s'organisent pour analyser conjointement les projets et renforcer leur synergie d'intervention ;*
- de **bénéficier d'une valorisation nationale, régionale et locale** (*événements nationaux et régionaux, plateforme web dédiée, kit de communication...*) ;
- de **rejoindre le « Club des Engagés »** (*transmission d'actualités, webinaires, journée d'échanges, visite de terrain etc.*).



COMMENT ÊTRE RECONNU « Territoires engagés pour la nature »

POUR OBTENIR LA RECONNAISSANCE DE LEUR ENGAGEMENT DANS LE DISPOSITIF « TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE » LES COLLECTIVITES DOIVENT :

Répondre à un questionnaire permettant de faire l'état des lieux des actions déjà menées en faveur de la biodiversité (actions réalisées/encours/à venir)



Définir un programme d'action à mettre en œuvre sous 3 ans, en complétant les fiches-projet correspondantes en lien avec les critères essentiels du questionnaire.





INFOS « Territoires Engagés pour la Nature » en Hauts-de-France

Renseignements et dépôt des dossiers de candidatures :

Animation régionale TEN via l'URCPIE
animation-ten@cpie-hautsdefrance.fr

*Le dépôt des candidatures peut se faire au fil de l'eau
mais le jury se réunissant par sessions (2 par an),
la prochaine date limite de dépôt des candidatures est fixée au 13 juillet 2023.*

Téléchargement du dossier de candidature TEN :

Page régionale TEN sur le site national
<https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires/hauts-de-france>

Merci de votre attention !



Camille Gosse

CPIE des Pays de l'Aisne

Tél : 03.23 80 03 03

E-mail : c.gosse@cpie-aisne.com



PAYS DE L' AISNE